

**GOUVERNEMENTS DE COMMUNAUTE ET DE REGION  
GEMEENSCHAPS- EN GEWESTREGERINGEN  
GEMEINSCHAFTS- UND REGIONALREGIERUNGEN**

**COMMUNAUTE FRANÇAISE — FRANSE GEMEENSCHAP**

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE**

F. 2011 — 1837

[C - 2011/29345]

**19 MAI 2011.** — Arrêté du Gouvernement de la Communauté française précisant les modalités prévues à l'article 8 du décret du 30 avril 2009 organisant un encadrement différencié au sein des établissements scolaires de la Communauté française afin d'assurer à chaque élève des chances égales d'émancipation sociale dans un environnement pédagogique de qualité

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 30 avril 2009 organisant un encadrement différencié au sein des établissements scolaires de la Communauté française afin d'assurer à chaque élève des chances égales d'émancipation sociale dans un environnement pédagogique de qualité, tel que modifié par le décret du 7 juillet 2010 et le décret du 9 février 2011, en particulier son article 8.

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 26 octobre 2010;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 19 mai 2011;

Sur proposition de la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** Pour les implantations de l'enseignement fondamental concernées par l'application de l'article 8 du décret du 30 avril 2009 précité, le Gouvernement adopte le modèle-type de PGAED (Projet général d'action d'encadrement différencié) tel que mentionné à l'annexe 1<sup>re</sup>.

**Art. 2.** Pour les implantations de l'enseignement secondaire concernées par l'application de l'article 8 du décret du 30 avril 2009 précité, le Gouvernement adopte le modèle-type de PGAED (Projet général d'action d'encadrement différencié) tel que mentionné à l'annexe 2.

**Art. 3.** Le Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 19 mai 2011.

La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M.-D. SIMONET

ANNEXE 1<sup>re</sup>

**Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié (PGAED) 2011-2015– Fondamental**  
Un document à compléter par implantation

1. Identification de l'implantation concernée

Coordonnées de l'établissement / Pouvoir organisateur

*Pour les écoles fondamentales annexées de l'enseignement organisé par la Communauté française : coordonnées de l'établissement*

Nom de l'établissement : .....

Nom du Chef d'établissement : .....

*Pour les écoles fondamentales de l'enseignement subventionné : coordonnées du Pouvoir organisateur*

Nom du Pouvoir organisateur : .....

Nom du Responsable du Pouvoir organisateur : .....

Coordonnées de l'école

N°FASE de l'école : .....

Nom de l'école : .....

Adresse de l'école : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Nom du Directeur : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Coordonnées de l'implantation concernée

N°FASE de l'implantation : .....

Adresse de l'implantation : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Classe d'encadrement différencié :  1  2  3a  3b  4  5  Sortante2. Moyens attribués en encadrement différencié

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Périodes	.....	.....	.....	.....
Budget	.....€	.....€	.....€	.....€

**Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié (PGAED) 2011-2015– Fondamental**  
Un document à compléter par implantation – N°FASE de l'implantation : .....

**3. Informations**

**Projet d'établissement** : éléments tirés du projet d'établissement et éléments d'information extraits du rapport d'activités en lien avec les actions envisagées

**Mesures objectives :**

- Constats issus des évaluations internes et externes, certificatives ou non certificatives :

● Indicateurs objectifs tels que les taux de réussite et d'échec scolaire, les taux de redoublement et de retard scolaire, de changement d'établissement, d'orientation des élèves à l'issue du continuum pédagogique visé à l'article 13 du décret missions, d'orientation des élèves dans l'enseignement spécialisé :

- Constats issus des rapports d'inspection et de l'action des conseillers pédagogiques :

**Besoins spécifiques du terrain et contexte de l'implantation concernée :**

#### 4. Décisions

##### Axe(s) de travail prioritaire(s)

Axe 1 :- Intitulé : ...

Axe 2 :- Intitulé : ...

Axe 3 :- Intitulé : ...

Axe 4 :- Intitulé : ...

....

**Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié (PGAED) 2011-2015– Fondamental**  
Document à multiplier selon le nombre d'axes envisagés - N°FASE de l'implantation : .....

5. Objectifs et actions envisagées 2011-2015

Axe ... – Intitulé : .....

Objectif à 4 ans (Situation attendue dans 4 ans – indicateurs objectifs du résultat attendu)

--

Actions envisagées 2011-2012	
Actions envisagées 2012-2013	
Actions envisagées 2013-2014	
Actions envisagées 2014-2015	

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Périodes utilisées				
Budget utilisé				

Les actions sont-elles menées :

En collaboration avec le centre PMS ?  Oui  Non

Si oui, en quoi consiste cette collaboration ?

En collaboration avec des associations locales de type éducatif, pédagogique, culturel, sportif ?

Oui  Non

Si oui, lesquelles ?

En quoi consiste cette collaboration ?

En partenariat avec d'autres implantations ?  Oui  Non

Si oui, lesquelles ?

En quoi consiste ce partenariat ?

**Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié (PGAED) 2011-2015– Fondamental**

Un document à compléter par implantation - N°FASE de l'implantation : .....

**6. Plan de ventilation 2011 – 2012 – Synthèse**

	Liste des utilisations autorisées à l'article 9, § 1 <sup>er</sup> du décret du 30 avril 2009 pour les moyens humains octroyés dans le cadre de l'encadrement différencié – Cocher les utilisations envisagées en 2011-2012 et l'affectation des périodes prévues	Périodes
<input type="checkbox"/>	1° Instituteur primaire	.....
<input type="checkbox"/>	2° Instituteur maternel	.....
<input type="checkbox"/>	3° Maître d'éducation physique	.....
<input type="checkbox"/>	4° Maître de psychomotricité	.....
<input type="checkbox"/>	5° Auxiliaire social, auxiliaire paramédical, auxiliaire psychopédagogique ou conseiller psychopédagogique via le CPMS	.....
<input type="checkbox"/>	6° Educateur	.....
<input type="checkbox"/>	7° Puériculteur	.....
	Total	.....

	Liste des utilisations autorisées à l'article 9, § 2 du décret du 30 avril 2009 pour les moyens de fonctionnement octroyés dans le cadre de l'encadrement différencié – Cocher les utilisations envisagées en 2011-2012 et l'affectation des budgets prévus	Budget
<input type="checkbox"/>	1° Personnel non enseignant sous CDD, contrat de prestation de services, contrat de collaboration : <input type="checkbox"/> logopède <input type="checkbox"/> personnel chargé de l'encadrement des élèves en dehors des heures de cours <input type="checkbox"/> association ou organisme pédagogique, éducatif, culturel, sportif <input type="checkbox"/> médiateur <input type="checkbox"/> bibliothécaire et responsable multimédias <input type="checkbox"/> autre : .....	.....€ .....€ .....€ .....€ .....€ .....€
<input type="checkbox"/>	2° ACS/APE, en collaboration avec les régions : <input type="checkbox"/> enseignant <input type="checkbox"/> éducateur <input type="checkbox"/> assistant social <input type="checkbox"/> puériculteur <input type="checkbox"/> logopède <input type="checkbox"/> médiateur <input type="checkbox"/> bibliothécaire et responsable multimédias <input type="checkbox"/> autre : .....	.....€ .....€ .....€ .....€ .....€ .....€ .....€ .....€
<input type="checkbox"/>	3° PTP, en collaboration avec les régions : <input type="checkbox"/> chargé de travaux d'embellissement, d'aménagement, de réhabilitation légère <input type="checkbox"/> chargé d'apporter un soutien à l'équipe éducative <input type="checkbox"/> autre : .....	.....€ .....€ .....€
<input type="checkbox"/>	4° Remplacement des enseignants en formation (ex : organisation d'activités pédagogiques d'animation)	.....€
<input type="checkbox"/>	5° Organisation de formations et séminaires pour les membres de l'équipe éducative	.....€
<input type="checkbox"/>	6° Actions en commun avec les Services du Secteur de l'Aide à la Jeunesse	.....€
<input type="checkbox"/>	7° Création d'espaces de rencontre, bibliothèque, centre de documentation et de ressources multimédias. Achat de livres, de manuels scolaires, de journaux, de revues et périodiques, de logiciels scolaires et autres supports d'information	.....€
<input type="checkbox"/>	8° Frais de participation et de déplacement aux activités pédagogiques, éducatives, culturelles et sportives	.....€
<input type="checkbox"/>	9° Aménagement et embellissement des locaux et des abords	.....€
<input type="checkbox"/>	10° Achat de matériel destiné spécifiquement à l'implantation.	.....€
	Total	.....€

**Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié (PGAED) 2011-2015– Fondamental**  
Un document à compléter par implantation - N°FASE de l'implantation : .....

7. Approbation, avis et signature

Date, nom et signature du Directeur de l'école de l'implantation concernée
Date, noms et signatures du Secrétaire et du Président du Conseil de Participation + Extrait de l'avis du Conseil de Participation à annexer
Avis de l'Organe de concertation (COPALOC – COCOBA – CE – CPPT – ICL ou à défaut DS) :
Visa du Pouvoir organisateur (pour les écoles de l'enseignement subventionné) ou du Préfet (pour les écoles fondamentales annexées de l'enseignement organisé par la Communauté française) : Date, nom et signature

## Annexe 2

**Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié (PGAED) 2011-2015—Secondaire**  
Un document à compléter par implantation

1. Identification de l'implantation concernée

Coordonnées du Pouvoir organisateur (pour les établissements de l'enseignement subventionné)

Nom du Pouvoir organisateur : .....  
Nom du Responsable du Pouvoir organisateur : .....

Coordonnées de l'établissement

N°FASE de l'établissement : .....  
Nom de l'établissement : .....  
Adresse de l'établissement : .....  
Code postal : ..... Localité : .....  
Nom du Chef d'établissement : .....  
Téléphone : ..... Fax : .....

Coordonnées de l'implantation concernée

**N°FASE de l'implantation** : .....  
Adresse de l'implantation : .....  
Code postal : ..... Localité : .....  
Classe d'encadrement différencié :  1  2  3a  3b  4  5  Sortante

2. Moyens attribués en encadrement différencié

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Périodes-professeur	.....	.....	.....	.....
Budget	.....€	.....€	.....€	.....€



**Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié (PGAED) 2011-2015 – Secondaire**  
Un document à compléter par implantation – N°FASE de l'implantation : .....

**3. Informations**

<p><b>Projet d'établissement</b> : éléments tirés du projet d'établissement et éléments d'information extraits du rapport d'activités en lien avec les actions envisagées</p>
<p><b>Mesures objectives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Constats issus des évaluations internes et externes, certificatives ou non certificatives :</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>● Indicateurs objectifs tels que les taux de réussite et d'échec scolaire, les taux de redoublement et de retard scolaire, de changement d'établissement, d'orientation des élèves à l'issue du continuum pédagogique visé à l'article 13 du décret missions, d'orientation des élèves dans l'enseignement spécialisé :</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>● Constats issus des rapports d'inspection et de l'action des conseillers pédagogiques :</li></ul>

**Besoins spécifiques du terrain et contexte de l'implantation concernée :**

#### 4. Décisions

##### Axe(s) de travail prioritaire(s)

Axe 1 :- Intitulé : ...

Axe 2 :- Intitulé : ...

Axe 3 :- Intitulé : ...

Axe 4 :- Intitulé : ...

....

**Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié (PGAED) 2011-2015**– Secondaire  
Document à multiplier selon le nombre d'axes envisagés - N°FASE de l'implantation : .....

5. Objectifs et actions envisagées 2011-2015

Axe ... – Intitulé : .....

Objectif à 4 ans (Situation attendue dans 4 ans – indicateurs objectifs du résultat attendu)

--

Actions envisagées 2011-2012	
Actions envisagées 2012-2013	
Actions envisagées 2013-2014	
Actions envisagées 2014-2015	

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Périodes utilisées				
Budget utilisé				

Les actions sont-elles menées :

En collaboration avec le centre PMS ?  Oui  Non

Si oui, en quoi consiste cette collaboration ?

En collaboration avec des associations locales de type éducatif, pédagogique, culturel, sportif ?

Oui  Non

Si oui, lesquelles ?

En quoi consiste cette collaboration ?

En partenariat avec d'autres implantations ?  Oui  Non

Si oui, lesquelles ?

En quoi consiste ce partenariat ?

**Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié (PGAED) 2011-2015– Secondaire**

Un document à compléter par implantation - N°FASE de l'implantation : .....

**6. Plan de ventilation 2011 - 2012 – Synthèse**

	Liste des utilisations autorisées à l'article 10, § 1 <sup>er</sup> du décret du 30 avril 2009 pour les moyens humains octroyés dans le cadre de l'encadrement différencié – Cocher les utilisations envisagées en 2011-2012 et l'affectation des périodes prévues	Périodes
<input type="checkbox"/>	1° Enseignant	.....
<input type="checkbox"/>	2° Personnel auxiliaire d'éducation	.....
<input type="checkbox"/>	3° Proviseur ou sous-directeur	.....
<input type="checkbox"/>	4° Auxiliaire social, auxiliaire paramédical, auxiliaire psychopédagogique ou conseiller psychopédagogique via le CPMS	.....
Total		.....

	Liste des utilisations autorisées à l'article 10, § 2 du décret du 30 avril 2009 pour les moyens de fonctionnement octroyés dans le cadre de l'encadrement différencié – Cocher les utilisations envisagées en 2011-2012 et l'affectation des budgets prévus	Budget
<input type="checkbox"/>	1° Personnel non enseignant sous CDD, contrat de prestation de services, contrat de collaboration : <input type="checkbox"/> logopède <input type="checkbox"/> personnel chargé de l'encadrement des élèves en dehors des heures de cours <input type="checkbox"/> association ou organisme pédagogique, éducatif, culturel, sportif <input type="checkbox"/> médiateur <input type="checkbox"/> bibliothécaire et responsable multimédias <input type="checkbox"/> autre : .....	.....€ .....€ .....€ .....€ .....€ .....€
<input type="checkbox"/>	2° ACS/APE, en collaboration avec les régions : <input type="checkbox"/> enseignant <input type="checkbox"/> éducateur <input type="checkbox"/> assistant social <input type="checkbox"/> bibliothécaire, spécialiste des médias, de l'audio-visuel et de l'animation socio-culturelle <input type="checkbox"/> logopède <input type="checkbox"/> médiateur <input type="checkbox"/> bibliothécaire et responsable multimédias <input type="checkbox"/> autre : .....	.....€ .....€ .....€ .....€ .....€ .....€ .....€
<input type="checkbox"/>	3° PTP, en collaboration avec les régions : <input type="checkbox"/> chargé de travaux d'embellissement, d'aménagement, de réhabilitation légère <input type="checkbox"/> chargé d'apporter un soutien à l'équipe éducative <input type="checkbox"/> autre : .....	.....€ .....€ .....€
<input type="checkbox"/>	4° Remplacement des enseignants en formation (ex : organisation d'activités à caractère socio-culturel)	.....€
<input type="checkbox"/>	5° Organisation de formations et séminaires pour les membres de l'équipe éducative	.....€
<input type="checkbox"/>	6° Actions en commun avec les Services du Secteur de l'Aide à la Jeunesse	.....€
<input type="checkbox"/>	7° Création d'espaces de rencontre, bibliothèque, centre de documentation et de ressources multimédias. Achat de livres, de manuels scolaires, de journaux, de revues et périodiques, de logiciels scolaires et autres supports d'information	.....€
<input type="checkbox"/>	8° Frais de participation et de déplacement aux activités pédagogiques, éducatives, culturelles et sportives	.....€
<input type="checkbox"/>	9° Aménagement et embellissement des locaux et des abords	.....€
<input type="checkbox"/>	10° Achat de matériel destiné spécifiquement à l'implantation.	.....€
Total		.....€

**Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié (PGAED) 2011-2015– Secondaire**  
Un document à compléter par implantation - N°FASE de l'implantation : .....

7. Approbation, avis et signature

Date, nom et signature du Chef d'établissement de l'implantation concernée
Date, noms et signatures du Secrétaire et du Président du Conseil de Participation + Extrait de l'avis du Conseil de Participation à annexer
Avis de l'Organe de concertation (COPALOC – COCOBA – CE – CPPT – ICL ou à défaut DS) :
Visa du Pouvoir organisateur (pour les établissements de l'enseignement subventionné) : Date, nom et signature

## VERTALING

## MINISTERIE VAN DE FRANSE GEMEENSCHAP

N. 2011 — 1837

[C — 2011/29345]

**19 MEI 2011. — Besluit van de Regering van de Franse Gemeenschap tot bepaling van de nadere regels bedoeld in artikel 8 van het decreet van 30 april 2009 houdende organisatie van een gedifferentieerde omkadering binnen de schoolinrichtingen van de Franse Gemeenschap om alle leerlingen gelijke kansen op sociale emancipatie te bieden in een kwaliteitsvolle pedagogische omgeving**

De Regering van de Franse Gemeenschap,

Gelet op het decreet van 30 april 2009 houdende organisatie van een gedifferentieerde omkadering binnen de schoolinrichtingen van de Franse Gemeenschap om alle leerlingen gelijke kansen op sociale emancipatie te bieden in een kwaliteitsvolle pedagogische omgeving, zoals gewijzigd bij het decreet van 7 juli 2010 en het decreet van 9 februari 2011, inzonderheid op artikel 8;

Gelet op het advies van de Inspectie van Financiën, gegeven op 26 oktober 2010;

Gelet op de akkoordbevinding van de Minister van Begroting van 19 mei 2011;

Op de voordracht van de Minister van Leerplichtonderwijs en Onderwijs voor Sociale promotie;

Na beraadslaging,

Besluit :

**Artikel 1.** Voor de vestigingen van het basisonderwijs betrokken door de toepassing van artikel 8 van voormeld decreet van 30 april 2009 neemt de Regering het model « PGAED « *Projet général d'action d'encadrement différencié* » aan zoals opgenomen in bijlage 1.

**Art. 2.** Voor de vestigingen van het secundair onderwijs betrokken door de toepassing van artikel 8 van voormeld decreet van 30 april 2009 neemt de Regering het model « PGAED « *Projet général d'action d'encadrement différencié* » aan zoals opgenomen in bijlage 2.

**Art. 3.** De Minister van Leerplichtonderwijs en Onderwijs voor Sociale promotie wordt belast met de uitvoering van dit besluit.

Brussel, 19 mei 2011.

De Minister van Leerplichtonderwijs en Onderwijs voor Sociale promotie,  
Mevr. M.-D. SIMONET

## MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

F. 2011 — 1838

[C — 2011/29375]

**9 JUIN 2011. — Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les vacances et congés dans l'enseignement de promotion sociale pour l'année scolaire 2011-2012**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement, particulièrement son article 7;

Vu le protocole de négociation du 28 avril 2011 du Comité de négociation - secteur IX Enseignement, du Comité des services publics locaux et provinciaux - section II, et du Comité de négociation pour les statuts des personnels de l'enseignement libre subventionné, réunis conjointement;

Vu le protocole de concertation du 28 avril 2011 du Comité de concertation entre le Gouvernement de la Communauté française et les organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs de l'enseignement et des centres Psycho-médico-sociaux subventionnés reconnus par le Gouvernement;

Vu l'avis n° 49.649/2 de la section de législation du Conseil d'Etat, donné le 30 mai 2011 sur base de l'article 84, § 1<sup>er</sup>, alinéa 1<sup>er</sup>, 1°, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973, modifiées par la loi du 4 août 1996, par la loi du 8 septembre 1997 et par la loi du 2 avril 2003;

Sur proposition de la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** Par dérogation à l'arrêté de l'Exécutif du 22 mars 1984 fixant le régime des vacances et des congés dans l'enseignement organisé dans la Communauté française, le présent arrêté s'applique à l'enseignement de promotion sociale pour l'année scolaire 2011-2012.

**Art. 2.** La rentrée scolaire est fixée au jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2011 pour l'année scolaire 2011-2012.

**Art. 3.** Les vacances et congés sont fixés comme suit pour l'année scolaire 2011-2012 :

1° Fête de la Communauté française : mardi 27 septembre 2011;

2° Congé d'automne : du lundi 31 octobre 2011 au vendredi 4 novembre 2011;

3° Commémoration du 11 novembre : vendredi 11 novembre 2011;

4° Vacances d'hiver : du lundi 26 décembre 2011 au vendredi 6 janvier 2012;

5° Congé de détente (carnaval) : du lundi 20 février 2012 au vendredi 24 février 2012;

6° Vacances de printemps : du lundi 2 avril 2012 au vendredi 13 avril 2012;

7° Fête du 1<sup>er</sup> mai : mardi 1<sup>er</sup> mai 2012;

8° Congé de l'Ascension : jeudi 17 mai 2012;

9° Congé : vendredi 18 mai 2012;